



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 69869

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes constatés par la Fédération des oeuvres évangéliques de la région Est - union régionale de l'entraide protestante. En effet, elle s'inquiète de la baisse de qualité de la prise en charge des résidents dans leurs établissements, due à l'effet conjugué d'une perte d'autonomie plus importante des personnes accueillies, du passage aux 35 heures à coûts constants et du manque de personnel qualifié, en raison notamment de la désaffectation des infirmières diplômées d'Etat libérales. En conséquence, il leur paraît souhaitable de réunir les instances ou les experts nécessaires afin d'élaborer un référentiel sur les taux d'encadrements des services et établissements gériatriques permettant d'assurer une qualité minimale de prise en charge. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69869

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6879